

AVRIL 2025

## **Direction Générale: Un bilan professionnel, une introspection, prendre un pas de recul pour mieux avancer**

Un jour, Einstein a dit : "La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent !".

À chaque année le personnel du BC est évalué et le BC dans son ensemble aussi, pour cela nous devons faire un bilan.

C'est avec ces bilans que nous pouvons nous évaluer et produire notre rapport d'activités annuel et notre rapport financier.

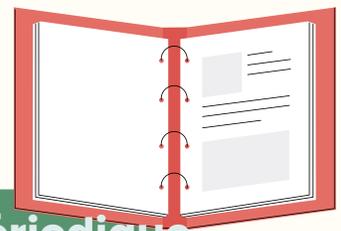
C'est aussi avec ces bilans que nous pouvons nous projeter dans l'avenir vers une nouvelle planification stratégique afin de guider nos 5 prochaines années.

Les bénéfices de faire son propre bilan :

- Ce petit moment d'introspection permet d'analyser objectivement l'année écoulée et ce qu'on souhaite en retenir (nos accomplissements, nos échecs, les leçons qu'on en tire, ce qu'on aurait aimé faire mieux ou davantage...).
- Faire son bilan de l'année professionnelle est une très belle occasion de se féliciter pour le travail accompli.
- Plus on a une idée précise des prochains objectifs à accomplir, mieux on peut s'organiser... et éviter le burn out OU bore out (moins connu, le bore out désigne un grand sentiment d'ennui et/ou d'insatisfaction professionnel).

Et vous, faites-vous votre bilan professionnel à chaque année?





## Pédagogie: Dossier éducatif – Le portrait périodique

La période des portraits périodiques approche à grands pas et nous avons une nouveauté pour vous!

Certaines d'entre-vous avez mentionné qu'il manquait une grille de développement pour les enfants de plus de 5 ans (60 mois). Vous pourrez y avoir accès dès la fin avril. Pourquoi le dossier éducatif et le portrait périodique déjà?

Tout d'abord, il s'agit d'une obligation pour tous les services de garde éducatifs du Québec, selon la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/S-4.1.1> et le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/S-4.1.1>,

Il s'agit en fait d'une photo, une vue d'ensemble de l'état du développement dans les domaines langagier, social et affectif, physique et moteur et cognitif.

Durant toute l'année, vous jouez, accompagnez, observez les tout-petits au quotidien. Vous êtes témoins de l'évolution de chacun et votre rôle est des plus importants. Vous êtes la personne qui, souvent, après les parents, développe le lien le plus significatif. Nous avons ce privilège d'avoir un impact sur ce qui façonne le cerveau. Aussi, cela professionnalise notre travail.

Quelques rappels : La prochaine période d'observation est durant tout le mois de mai prochain. La seconde sera au mois de novembre. Les portraits périodiques doivent avoir été vus et signés par les parents AU PLUS TARD le 15 mai ou le 15 décembre. Vous avez donc un laps de temps pour planifier du temps avec les parents s'ils le souhaitent ou si vous avez un questionnement sur le développement d'un enfant : n'hésitez pas à communiquer avec nous! Vous trouverez sur le site web du BC, toutes les sections du PP, y compris celle des 5-6 ans et le PP pour les enfants qui présentent de grands besoins de soutien particulier.

N'oubliez pas! Un PSD (plan de soutien au développement) se trouve aussi dans la section des outils pédagogiques sur notre site web. Utilisez-le pour mieux soutenir les enfants dans leurs défis et impliquer les parents dans la démarche.

Vous recevrez une invitation pour un atelier sur les PP, au courant du mois d'avril.

Bonne période d'observation!



## **Conformité: Prendre des risques c'est essentiel au bon développement!!**

Le beau temps est à nos portes, vous pourrez donc faire de longues sorties dans plusieurs endroits variés avec vos tout-petits.

Ce sera l'occasion de faire vivre des expériences dans différents contextes pour que les enfants puissent se développer de façon optimale et de votre côté, travailler le lâcher-prise.

Explorez des environnements divers comme se rendre dans différents parcs de votre quartier, un boisé, une colline.

Laissez les enfants grimper dans les arbres, rouler dans l'herbe, jouer avec des branches, sauter sur des roches, monter sur une chaise, monter la glissoire à l'envers, dévaler une pente en courant, etc.

La prise de risques est bénéfique pour l'enfant parce qu'il acquiert :

- Une meilleure estime et confiance en soi
- Meilleure connaissance de ses capacités
- Réduction du stress
- Autonomie
- Sens de l'initiative, persévérance, et débrouillardise
- À se connaître
- À comprendre le milieu dans lequel il se trouve
- À reconnaître et déterminer ses limites
- À développer les aptitudes et habiletés requises pour assurer sa propre sécurité

L'enfant se sent compétent et sent que nous lui faisons confiance et cela est primordial!

Vous êtes en tout temps responsable de la santé, sécurité et bien-être des enfants qui fréquentent votre SDG, mais rien n'empêche de laisser prendre les enfants prendre des risques, tout en respectant la loi sur les services de garde à l'enfance (LSGEE).



## **Recadrer les perceptions du risque**

Les parents, les milieux de garde et les décideurs publics peuvent trouver difficile de protéger les enfants des méfaits tout en s'assurant qu'ils aient accès aux occasions et aux avantages du jeu risqué. Il incombe aux adultes de fournir des lieux physiques sécuritaires et des environnements qui les soutiennent sur le plan affectif tout en favorisant et en optimisant les occasions de jeu risqué spontané. Ces occasions incluent une supervision moins rapprochée des enfants (p. ex., accepter qu'un enfant grimpe plus haut, sans qu'une main le protège ou sans être assez près pour freiner une chute). Il est essentiel de prévoir du temps pour le jeu libre dans l'horaire de l'enfant, de l'encourager à jouer avec des éléments naturels ou mobiles (p. ex., des bâtons, des branches ou des pierres) et de lui permettre de pratiquer des jeux turbulents et désorganisés.

La communication et le langage qui entourent la prise de risque sont d'autres facteurs que les parents et les éducateurs devront peut-être adapter en appui au jeu risqué. Lorsque les enfants sont sous supervision, on les entend souvent se faire prévenir par des expressions comme « Fais attention », « Penses-tu que c'est une bonne idée? », « Ralentis » et « Pas trop haut ». Les adultes bienveillants veulent généralement dire « Je t'aime », « Je tiens à toi », « Je m'inquiète pour toi », mais les enfants qui reçoivent des avertissements répétés finissent par comprendre « Tu ne me fais pas confiance » ou « Tu ne penses pas que j'en suis capable ». Ces mises en garde inoffensives, répétées souvent dans le temps, peuvent transmettre de la peur, même si le danger est minime ou inexistant. Par ailleurs, ces paroles n'aident pas l'enfant à gérer son jeu dans une situation risquée, ce qui peut (encore une fois, lorsqu'elles sont répétées dans le temps) nuire à la confiance envers ses propres habiletés et réduire l'attrait du jeu actif. Il faut également avoir des communications avec vos parents pour leur expliquer ce qu'est la prise de risque et ces bienfaits sur le développement de leur enfant. Vous pouvez les questionner sur ce qu'eux considèrent la prise de risque et ce qu'ils trouvent acceptables.

Si un accident se produit, vous devez remplir un rapport d'accident et le faire signer par le parent.

Voici une capsule vidéo sur la prise de risque : <https://youtu.be/by1Cni8zvJ8?si=6aVgrJhGfxUYTJ3t>

Faites confiance à vos tout petits et essayez de laisser vos propres peurs de côté. Laissez-les s'amuser en prenant des risques !!!

## Administratif: Dossier éducatif – RAPPEL avant les vacances

À l'approche de la saison estivale, quelques rappels administratifs sont nécessaires :

- Lors d'un départ définitif d'un enfant de votre service de garde, vous devez obligatoirement remplir une attestation de service de garde fournis et transmettre une copie au parent et au BC, et ce, SANS DÉLAIS.
- Lorsqu'un enfant quitte votre service de garde, vous devez écrire la date de fin de fréquentation sur sa dernière fiche d'assiduité.
- Lors de vacances des parents, ils ne peuvent en aucun cas signer la fiche d'assiduité à l'avance. Vous pouvez les envoyer par courriel pour signature électronique ou attendre leur retour.
- Si vous ne nous avisez pas à l'avance de vos vacances, assurez-vous au moins d'envoyer les fiches d'assiduité et de respecter les délais pour éviter les ajustements et erreurs.

### À ne pas oublier!!

Envoyez tous vos documents d'inscriptions et de renouvellements à  
**[info@bchahuntsic.net](mailto:info@bchahuntsic.net)**

Texte **Direction générale** préparé par Audrey Roy

Référence:

- Tout ce qu'il faut savoir pour réaliser son bilan de l'année professionnelle ! - Lydia Bougherara

Texte **Pédagogie** préparé par Isabelle Béchard.

Référence:

- Ministère de la Famille

Texte **Conformité** préparé par Flavie Bélanger.

Références :

- Source : Le développement sain de l'enfant par le jeu risqué extérieur : un équilibre à trouver avec la prévention des blessures- Association pédiatrique du Canada

Texte **Administration** préparé par Nathalie Curadeau.

Références:

- Instruction 9 du Ministère de la Famille